



Observatoire des marchés publics romand
p.a. SIA section vaud
av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

Analyse des procédures de passation de marchés publics

Date de l'analyse :	30.10.2023
Titre du projet du marché	Compagnie du chemin de fer du LEB_Garage atelier de Bercher : Mandat environnement
Forme / genre de mise en concurrence	Appel d'offres avec cahier des charges détaillé
ID du projet	266679
N° de la publication SIMAP	1369115
Date de publication SIMAP	20.10.2023
Adjudicateur	Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA
Organisateur	Transports publics de la région lausannoise sa, à l'attention de FA- Achats, Chemin du Closel 15, 1020 Renens, Suisse, Téléphone: +41763570275, E-mail: marchespublics@t-l.ch
Inscription	Sur simap, pas de délai / ou auprès de l'adjudicateur par e-mail, 17/11/2023
Visite	Pas de visite prévue.
Questions	03/11/2023, sur simap
Rendu documents	24/11/2023 à 12h00. Le cachet postal ne fait pas foi. Deux exemplaires papier, un exemplaire électronique sur clé USB.
Rendu maquette	Pas de maquette à rendre.
Type de procédure	Procédure ouverte, non soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux
Genre de prestations / type de mandats	CPV: 71313440 - Services d'étude d'impact sur l'environnement (EIA) pour la construction, 71313400 - Étude d'impact sur l'environnement pour la construction, 71313000 - Services de conseil en ingénierie de l'environnement, 71313450 - Surveillance environnementale pour la construction, 90710000 - Gestion environnementale, 90713000 - Services de conseils environnementaux, 98342000 - Services relatifs à l'environnement de travail
Description détaillée des prestations / du projet	LEB, prestations de mandataire en environnement pour la réalisation d'un nouveau garage-atelier à Bercher. Tranche ferme : REP, EIE pour dossier PAP. Tranche optionnelle : SER
Communauté de mandataires	Non admise.
Sous-traitance	La sous-traitance est admise et limitée à 20% de la valeur du marché.
Mandataires préimpliqués	Aucun mandataire préimpliqué.
Comité d'évaluation ou Jury / collège d'experts	MENTHONNEX Philippe, Chef de projet pluridisciplinaire GRAND Jérôme, Spécialiste environnement HENRY Fiona, Spécialiste environnement MARCHAND Benoît, Acheteur LEB

Conditions de participation	Engagement sur l'honneur. Le soumissionnaire doit remplir les conditions suivantes pour que son offre soit considérée comme recevable et ceci sous peine d'exclusion : <ul style="list-style-type: none">• L'offre remise est complète et établie sur la base des documents d'appel d'offres dûment datés et signés.• Le soumissionnaire est spécialisé en environnement.• La communauté de soumissionnaires n'est pas autorisée.• La sous-traitance est limitée à 20% de la valeur du marché.• Le soumissionnaire présente au moins une référence de rapport d'impact dans un projet de construction ferroviaire.
Critères d'aptitude	Pas de critères d'aptitude mentionnés.
Critères d'adjudication / de sélection	C1 : Prix 35%, dont temps consacré 15%. Notation du prix selon méthode T2, notation du temps consacré selon méthode T4. C2 : Organisation pour l'exécution du marché 20% C3 : Qualités techniques de l'offre 25% C4 : Organisation interne et développement durable 5% C5 : Références du soumissionnaire 15% Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.
Indemnités / prix :	Pas d'indemnité pour la remise de l'offre.

Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce :

Qualités de l'appel d'offres	<ul style="list-style-type: none">• Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.• La description du projet et des objectifs est détaillée.• Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire, ce qui permet d'établir des offres comparables.• Préimplification : Pas de mandataires préimpliqués.• Les moyens d'appréciation, la pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.• La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.• La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA(2022).• Les délais sont corrects.• Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144(2022).• Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et sont correctes.
Manques de l'appel d'offres	Néant.
Observations de l'OMPr	<ul style="list-style-type: none">• L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.• L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.• L'OMPr constate que les délais de procédure ont été réduits à 35 jours calendaires conformément à l'art.11, al.5 AMP.• Enfin, l'OMPr regrette que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage ne bénéficie pas d'un regard extérieur de par l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.

